

NOUS SOMMES NOMBREUX

À CROIRE QUE L'ÉDUCATION ET LA COOPÉRATION SONT DES MOTEURS DE PROSPÉRITÉ DURABLE



5 215
enseignants



MESSAGE DU

président

de la caisse étudiante SéraFinances

Il me fait plaisir de vous présenter, en tant que président du conseil d'administration de la caisse étudiante SéraFinances de la Polyvalente de Matane, les principales réalisations accomplies au cours de la 8^e année d'activité de la Caisse, soit l'année scolaire 2010-2011.

L'équipe de la caisse étudiante SéraFinances a débuté ses opérations en septembre 2010 avec un comité provisoire composé de deux membres du conseil d'administration de l'an dernier. Dès la rentrée scolaire, nous avons donc tenu un kiosque d'information lors de la journée d'inscription aux activités parascolaires afin de promouvoir la caisse étudiante auprès des 600 étudiants de la Polyvalente de Matane, et ce, autant pour faire connaître nos services que pour recruter de nouveaux administrateurs pour l'année scolaire à venir. C'est ainsi que nous avons pu combler les cinq postes disponibles au conseil d'administration lors de notre assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 22 septembre 2010. Les objectifs retenus par les nouveaux membres du conseil d'administration sont toujours des plus ambitieux, et ce, année après année. L'accroissement de la clientèle, l'augmentation de la visibilité de la caisse étudiante, la promotion de l'épargne et des services conseils sont parmi les objectifs de la caisse étudiante pour l'année 2010-2011. Pour réaliser ces objectifs, nous avons démarré un chantier d'une grande importance pour l'avenir de SéraFinances, soit la planification stratégique 2011. Afin d'alimenter nos réflexions, différentes rencontres ont eu lieu dans le but de déterminer les orientations de la Caisse pour les prochaines années. À titre d'exemple, nous avons organisé un groupe de discussion avec de jeunes étudiants de tous les niveaux scolaires (de 6^e année à secondaire 5) afin de mieux comprendre leurs besoins ainsi que leurs attentes envers une caisse étudiante. Leurs commentaires et suggestions nous ont été d'une grande utilité dans l'élaboration de nos différents plans d'action en vue de bâtir notre caisse SéraFinances de demain.

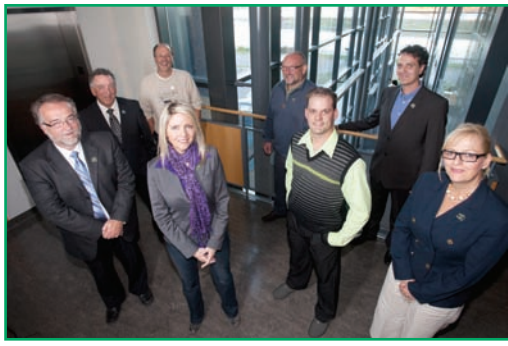
En plus d'offrir des services de nature transactionnelle, nous avons fait participer nos membres aux divers concours organisés par le Mouvement



Conseil d'administration 2010-2011 de la caisse étudiante SéraFinances

NOUS SOMMES NOMBREUX

À CROIRE À LA CONTRIBUTION ACTIVE DES EMPLOYÉS ET DES DIRIGEANTS DANS L'ÉVOLUTION DE LA CAISSE



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Richard Lepage *
Josée LeFrançois
Claude St-Laurent
Pierre Ducasse
Gaëtan Durette
Jean Levasseur *
Guyline Bouillon
Julien Sirois
Marc Charbonneau *

Président
Vice-présidente
Secrétaire
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Administrateur

* Dirigeants sortants et rééligibles

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Bernadette Ouellet
Nancy Morin *
Michel Desrosiers
Nancy Dufour

Présidente
Secrétaire
Conseiller
Conseillère

* Dirigeants sortants et rééligibles

NOUS SOMMES
13 DIRIGEANTS
QUI VEILLENT À VOS INTÉRÊTS



NOUS SOMMES
56 EMPLOYÉS
À VOTRE SERVICE

MA CAISSE EST OUVERTE

SIÈGE SOCIAL

	Comptoir	Services conseils
Lundi	10 h à 15 h	9 h à 17 h
Mardi	10 h à 15 h	9 h à 20 h *
Mercredi	10 h à 15 h	9 h à 20 h *
Judi	10 h à 18 h	9 h à 17 h
Vendredi	10 h à 16 h	9 h à 16 h

CENTRE DE SERVICES DE SAINT-ULRIC

	Comptoir	Services conseils
Lundi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Mardi	10 h à 15 h	9 h à 16 h
Mercredi	10 h à 15 h	9 h à 20 h *
Judi	10 h à 18 h	9 h à 20 h *
Vendredi	10 h à 16 h	9 h à 16 h

* En soirée, services conseils sur rendez-vous seulement

GESTION DES AVOIRS (157, rue St-Pierre)

	Services conseils
Lundi	9 h à 17 h
Mardi	9 h à 20 h *
Mercredi	9 h à 20 h *
Judi	9 h à 17 h
Vendredi	9 h à 16 h



Siège social
300, rue Bon-Pasteur, Matane
Téléphone : 418 562-2646
418 566-4433
Sans frais : 1 877 562-2646
www.caissepomatane.com



Centre de services de Saint-Ulric
198, av. Ulric-Tessier, Saint-Ulric
Téléphone : 418 737-4391
Sans frais : 1 866 737-4391

24 heures/24
Guichets automatiques
desjardins.com
1 800 CAISSES (224-7737)

Desjardins
Caisse populaire de Matane

Coopérer pour créer l'avenir



Ce document est imprimé sur papier approuvé FSC

100^e RAPPORT ANNUEL 2010

MESSAGE DU



RICHARD LEPAGE

président

L'année 2010 a été riche en réalisations pour la Caisse populaire Desjardins de Matane. L'approche proactive adoptée par votre coopérative de services financiers, jumelée à l'application des principes de gestion saine et prudente, ont permis de dégager des excédents de plus de 2 millions de dollars.

Nos très bons résultats témoignent aussi de la confiance que vous manifestez à votre caisse. Sans l'utilisation régulière que vous faites de ses services, sans votre recours à l'expertise de son personnel dévoué, notre caisse ne pourrait afficher un tel dynamisme et être un acteur aussi présent et actif dans notre collectivité.

Grâce notamment à son Fonds d'aide au développement du milieu et aux commandites et aux dons octroyés en 2010, elle a ainsi été en mesure de jouer un rôle significatif dans la réussite d'événements et de projets importants pour notre communauté. Parmi les divers organismes de chez nous avec lesquels nous avons établi un partenariat, mentionnons : les Amis du Jardin de Doris, la société d'Histoire et de Généalogie de Matane, la Fabrique Saint-Jérôme, la Fondation de l'hôpital de Matane et le Festival Éole en musique pour ne nommer que ceux-là. Notre engagement indéfectible envers la jeunesse s'est traduit par l'appui de plusieurs projets voués à l'insertion sociale, professionnelle ou financière des 0-30 ans. Pensons notamment à notre collaboration établie depuis plusieurs années déjà avec le Carrefour jeunesse-emploi région Matane dans le cadre des programmes Desjardins Jeunes au travail et Place aux jeunes. De plus, l'engagement réitéré de la Caisse auprès de la Fondation du Cégep de Matane, de la Coopérative jeunesse de services, de la Maison des Jeunes ainsi que de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski.

Nous avons poursuivi nos efforts pour vous offrir des services et des conseils hautement professionnels vous permettant de réaliser vos objectifs et vos projets et d'accroître votre satisfaction à l'égard de votre caisse. Bref, la qualité de votre expérience à titre de membres nous tient à cœur.

Par ailleurs, nous appliquons une politique de gouvernance qui confirme notre volonté d'adapter la structure organisationnelle selon le contexte de la Caisse, d'y définir les rôles et responsabilités et de nous doter d'un ensemble de processus qui permettent de suivre les résultats. Cette procédure permet d'atténuer les risques auxquels la Caisse est exposée, et ce, dans le respect des lignes directrices émises par l'Autorité des marchés financiers.

100 ANS

Le 6 décembre 1900, réunis dans une petite salle publique à Lévis, Alphonse Desjardins, son épouse Dorimène et une centaine de citoyens adoptaient à l'unanimité les «Statuts et règlements» de la Caisse populaire de Lévis, première coopérative d'épargne et de crédit d'Amérique du Nord.

Le 20 août 1911, convaincus par Alphonse Desjardins, le notaire Joseph-Octave Lebel, l'abbé Antoine-Annibal Soucy et 89 citoyens signaient la déclaration de fondation de la Caisse populaire de Matane.

Aujourd'hui, le Mouvement Desjardins est la plus grande institution financière au Québec, le premier groupe financier coopératif du Canada et le sixième en importance dans le monde. Premier employeur privé au Québec, Desjardins figure également parmi les institutions financières canadiennes les mieux capitalisées.

NOUS SOMMES NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION

De plus, grâce aux efforts que nous consacrons à l'accroissement des réserves de la Caisse, aux émissions de titres réalisées sur les marchés pendant la dernière année et à la marge de manœuvre sécuritaire que nous nous sommes donnée dans la gestion de nos liquidités, votre caisse et le Mouvement Desjardins dans son ensemble jouissent aujourd'hui d'une solide capitalisation.

À ce chapitre, le magazine américain Global Finance classe le Mouvement Desjardins au 25^e rang des institutions financières les plus sûres dans le monde et au 4^e rang en Amérique du Nord. Cet excellent classement s'avère particulièrement important et rassurant pour tous nos membres et partenaires. Desjardins a également reçu le titre de « Banque de l'année au Canada en 2010 ». C'est la première fois au pays qu'une institution financière coopérative remporte ce prix.

Je voudrais enfin souligner l'engagement de vos dirigeants élus et de tout le personnel qui ont joué un rôle déterminant dans la saine gestion de votre caisse. Ils ont aussi contribué à son rayonnement dans notre milieu ainsi qu'à la performance d'ensemble du Mouvement Desjardins. Par souci d'une gouvernance vigilante, en plus d'assister aux réunions ponctuelles de leur conseil respectif, une grande majorité de vos dirigeants siègent sur différents comités internes. Ils participent également de façon sporadique à différentes formations et rencontres régionales, et même nationales, du Mouvement Desjardins.

En terminant, permettez-moi de souligner les 100 ans de fondation de votre caisse. Nous pouvons tous être fiers de constater à quel point elle a admirablement bien vieilli et ce, grâce à la fidélité de ses membres. Nous avons franchi bien des obstacles et, aujourd'hui, nous pouvons être fiers de notre institution financière.

Unis dans la coopération, nous allons donc poursuivre nos efforts pour construire pour vous et avec vous une prospérité durable. **Nous sommes nombreux à croire que la coopération est plus que jamais un modèle financier d'avenir.**

Desjardins
Caisse populaire de Matane

Coopérer pour créer l'avenir



ET TOUJOURS DE SON TEMPS!



RAPPORT DU

conseil de surveillance

Le Mouvement Desjardins consacre des efforts importants pour maintenir à un haut niveau son intégrité, fondement du solide lien de confiance établi avec ses membres, ses partenaires, la collectivité et les autorités gouvernementales. Dans ce contexte, le conseil de surveillance a essentiellement pour fonction de surveiller, au nom de l'assemblée générale des membres, le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative.

Surveillance de la dimension éthique

Au plan de l'éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, ses dirigeants et ses employés ont pris en compte les valeurs et les principes du Code d'éthique et de déontologie pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions, le tout en cohérence avec la mission de l'organisation.

Surveillance de la dimension déontologique

La surveillance de la dimension déontologique a notamment porté sur les trois éléments suivants :

- **Situations de conflits d'intérêts**
Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- **Prêts accordés aux personnes intéressées**
Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse totalisent 324 245,37 \$ pour l'exercice écoulé. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie qui s'appliquent.
- **Octroi de contrats à des personnes visées par le Code**
Durant la même période, la Caisse n'a pas octroyé de contrat, autre que des contrats de crédit, à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie.

Surveillance de la dimension coopérative

Au plan de la surveillance de la dimension coopérative, le conseil de surveillance s'est assuré :

- que la Caisse ait planifié ses actions et ses projets à partir d'une analyse sur le plan des affaires et de l'environnement socio-économique, et les réalise avec rigueur.
- qu'une majorité d'employés et de dirigeants ait une compréhension claire, complète et commune de la distinction coopérative, qu'ils soient aptes à en exprimer clairement les principaux éléments.

Enfin, selon nous, l'intégrité, le respect des droits des membres, l'éducation économique, financière et coopérative de même que l'engagement dans le milieu seront des enjeux de la Caisse pour les années à venir. Le conseil de surveillance s'engage à collaborer avec le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse à poursuivre ses efforts pour répondre à ces enjeux avec efficacité.

C'est avec beaucoup de fierté et une immense joie que je souhaite un bel anniversaire à notre institution financière qui célèbre cette année ses 100 ans de présence dans notre milieu. Son engagement concret et continu dans sa communauté fait foi de son implication à tous les moments du cycle financier des gens, des entreprises et des organismes de notre région. Bon anniversaire à la Caisse populaire Desjardins de Matane et chapeau à tous ses bâtisseurs sans qui, rien de tout cela n'aurait été possible. 100 ans... et toujours de son temps!

FAITS SAILLANTS

au 31 décembre

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION	2010 (k\$)	2009 (k\$)	Variation (%)
Épargne placement	218 792	210 235	4,1 %
À la Caisse*	169 137	165 734	2,1 %
Avec les composantes de Desjardins	49 655	44 501	11,6 %
Financement	139 723	131 457	6,3 %
À la Caisse*	134 133	125 884	6,6 %
Avec les composantes de Desjardins	5 590	5 573	0,3 %

TOTAL **358 515** **341 692** **4,9 %**

* Fait référence aux éléments du bilan de la Caisse : au passif-dépôts pour l'épargne placement et à l'actif-prêts pour le financement (particuliers et entreprises).

ÉTAT DES RÉSULTATS	2010 (k\$)	2009 (k\$)	Variation (%)
Revenus d'intérêts	8 350	8 194	1,9 %
Frais d'intérêts	2 904	2 876	1,0 %
Revenus nets d'intérêts	5 446	5 318	2,4 %
Autres revenus	2 125	1 924	10,4 %
Autres frais	6 018	5 564	8,2 %
Excédents avant impôts et ristournes	2 250	814	176,4 %

AUTRES RENSEIGNEMENTS	2010	2009
Membres	10 157	10 199
Centres de services	3	2
Guichets automatiques	4	4
Employés	56	58
Dirigeants élus	13	14



MESSAGE DU

directeur général

Voici le rapport financier de la Caisse populaire Desjardins de Matane pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 358 515 000 \$, en hausse de 4,9 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse dispose d'une gamme complète de produits et services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 10 157 membres.

L'ÉPARGNE PLACEMENT

L'épargne placement caisses et composantes s'est accrue de 8 557 000 \$, pour s'établir à 218 792 000 \$, une hausse de 4,1 % par rapport à l'an passé. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, les membres ont accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins.

LE FINANCEMENT

Le financement total de la Caisse est de 139 723 000 \$, soit une croissance globale de 6,3 % pour l'année. Les prêts (particuliers et entreprises) représentent la majeure partie du portefeuille et ils ont crû de 6,6 %. Principalement, ce sont les prêts hypothécaires qui ont réalisé la meilleure performance et permis la hausse de l'ensemble du portefeuille de financement.

LE BILAN

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 8 279 790 \$, pour s'établir à 199 526 697 \$, une hausse de 4,3 % par rapport à 2009.

Du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2010, l'avoir de votre coopérative est passé de 20 445 175 \$ à 22 033 444 \$, une progression de 7,8 %. Les fonds accumulés dans la réserve générale et la réserve de plus-value sont de l'ordre de 16 164 221 \$. Les fonds de la réserve de stabilisation s'élèvent à 390 369 \$ et le Fonds d'aide au développement du milieu représentent 654 489 \$. De plus, votre caisse a accumulé un montant de 1 590 079 \$ dans la réserve pour ristournes éventuelles (RRE). Les fonds propres de la Caisse sont à un niveau conforme aux normes de capitalisation selon Bâle II.

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents avant impôts et ristournes de 2 249 588 \$

Les revenus d'intérêts ont totalisé 8 349 567 \$, une augmentation de 1,9 % par rapport à 2009. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 1 %, un écart de 27 529 \$ par rapport à l'an passé. Cet écart est attribuable à la croissance du volume d'épargne.

LES GESTIONNAIRES



Vos gestionnaires, Martin Desrosiers, Hélène Blouin, Noëlline F. Santerre, David Harrisson et Elaine Deschênes

FONDS DE PARTICIPATION	Parts détenues au 31 décembre 2010 (en dollars)	Rendement moyen (en pourcentage)
Fonds provinciaux		
Caisse centrale Desjardins (CCD)	2 351 747 \$	6,94 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(1 379) \$	-- %
Desjardins Capital de risque (INV)	153 533 \$	4,77 %
Valeurs mobilières Desjardins (VM)	139 048 \$	9,33 %
Fiducie (FD)	284 555 \$	2,07 %
Desjardins Société financière (RF1)	139 077 \$	5,93 %
Desjardins Société financière (FIN3)	4 520 594 \$	19,90 %
Fonds d'investissement régionaux		
FID-BG	365 403 \$	0,21 %

Nouvelles normes comptables

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises qui ont une obligation publique de rendre des comptes seront tenues, à compter de 2011, d'appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS). Dans le cadre du projet de conversion aux normes IFRS élaboré par le Mouvement Desjardins, notre caisse a complété la majorité des changements associés à la mise à niveau de ses systèmes d'information, de ses processus et de ses contrôles internes afin de tenir compte des incidences de l'adoption des normes IFRS et ainsi, respecter son calendrier de conversion.



BILAN DE LA DISTINCTION

coopérative

La Caisse populaire Desjardins de Matane, qui célèbre ses 100 ans de présence dans le milieu, exprime sa distinction coopérative de multiples façons : en donnant la primauté à vos besoins dans son offre de service, par les ristournes qu'elle octroie, par sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière des membres, par son soutien au développement du milieu et de la coopération ainsi que par son mode de fonctionnement démocratique.

En tant qu'institution coopérative, votre caisse veille à ce que ses services vous soient accessibles et qu'ils satisfassent pleinement vos besoins. Vous pouvez, en tant que membres-propriétaires, participer démocratiquement aux orientations et aux résultats de la Caisse. Vous êtes également invités à participer aux décisions concernant le partage des excédents de la Caisse lors de l'assemblée générale annuelle. La Caisse fonctionne selon le principe d'égalité « un membre, un vote ». Cela signifie que votre vote à l'assemblée générale annuelle de votre caisse, convoquée une fois par année, a exactement la même valeur que le vote d'un autre membre, peu importe la valeur de ses actifs. Cela veut aussi dire qu'il est impossible de prendre le contrôle de la coopérative comme pourrait le faire une personne détenant la majorité des actions d'une entreprise. De plus, en tant que « membres-propriétaires » vous avez le pouvoir de contribuer directement aux orientations de la Caisse. Par exemple, un membre pourrait profiter de l'assemblée pour proposer la création d'un fonds destiné à appuyer des projets communautaires. Il pourrait également prendre la parole pour sensibiliser les autres membres à un problème local, s'il considère que la Caisse peut apporter une solution ou soutenir les efforts de citoyens.

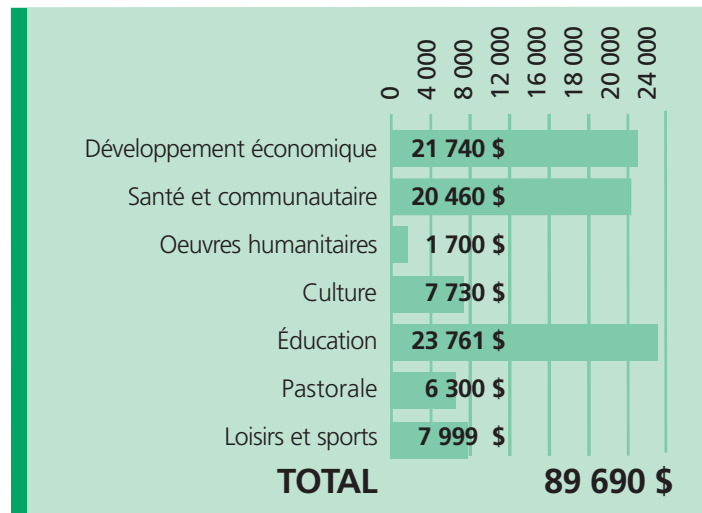
De par sa nature coopérative, la Caisse appuie de nombreux projets initiés dans des organismes locaux et régionaux qui oeuvrent dans différentes sphères d'activité. Cette aide se traduit, entre autres, par un appui financier tangible en dons, commandites et aussi grâce au Fonds d'aide au développement du milieu. Ce dernier est approvisionné à même le montant qui reste disponible pour l'attribution de ristournes aux membres. En 2010, la Caisse populaire Desjardins de Matane a versé plus de 89 000 \$ en dons et commandites et a investi près de 140 000 \$ afin de soutenir le développement socio-

économique de la collectivité grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu. Ces sommes ont fait la différence dans la vie de bien des gens.

À l'automne 2009 a démarré un chantier d'une grande importance pour la Caisse populaire Desjardins de Matane, soit la Planification Stratégique 2010-2012. Plusieurs comités de travail, composés d'employés, de gestionnaires et de dirigeants, ont été mis en place afin d'établir les orientations de la Caisse pour les trois prochaines années. Un an a passé depuis l'élaboration de notre planification et nous avons invité nos comités, à l'automne 2010, à faire le point sur l'état d'avancement de cette planification, à y apporter des mises à jour et à donner les orientations de notre plan d'affaires 2011. À la suite de ces rencontres, et en lien avec les orientations du Mouvement, différents plans d'action visant à faire valoir notre distinction coopérative sont à venir en 2011.

Toutes ces actions nous démontrent que nous sommes nombreux à croire que la Caisse populaire Desjardins de Matane est un actif pour son milieu, et ce, depuis 100 ans dans la région. Votre caisse est fière de coopérer pour créer l'avenir!

DONS ET COMMANDITES



NOUS SOMMES NOMBREUX À CROIRE QUE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE SOCIÉTÉ EN RETOURNANT PRÈS DE 385 MILLIONS DE DOLLARS À NOS MEMBRES ET AUX COLLECTIVITÉS, EN SOUTIEN À DES INITIATIVES DANS DES SECTEURS TELS QUE L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT, EST UNE PREUVE INDÉNIABLE QUE LA COOPÉRATION EST UN GAGE DE PROSPÉRITÉ DURABLE QUI PROFITE À TOUS.



385 000 000 \$

EN RETOUR AUX MEMBRES ET AUX COLLECTIVITÉS ET UN PATRIMOINE COLLECTIF DE 13 MILLIARDS \$

APPROBATION DU

rapport annuel

Nous certifions que le 100^e rapport annuel de la Caisse populaire Desjardins de Matane répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Richard Lepage
Président

Claude St-Laurent
Secrétaire